

Évolution des questions du recensement sur la formation

Cnis, 3 février 2012

Daniel Martinelli
Insee DR Paca, Pôle diplômes et spécialités de formation



L'origine des propositions du pôle Diplômes et spécialités de formation

Les fonctions du pôle Diplômes de l'Insee

Nomenclatures de formation et codage (Sicore et reprise)

Ingénierie statistique sur la formation

Enquête Eva

Etudes, notamment bilan formation-emploi

Animation du groupe technique sur la formation tout au long de la vie ou GT FTLV (Céreq, Dares, Depp, Insee)

- bilan formation-emploi
- travaux méthodologiques

Consultation du groupe technique FTLV et du Sies

- convergence sur la mesure du niveau de formation (question 9)
- moins de convergence sur les autres points...

Question 9 sur le niveau de formation

Enjeux

Mettre à jour les intitulés de diplômes proposés, notamment en lien avec la réforme Licence, master, doctorat (dite LMD)

Permettre de produire des données comparables à celles des autres pays

- prérogatives des régions en matière de formation
- besoin de comparaisons, notamment entre les régions européennes et entre zones d'emploi

La nouvelle nomenclature internationale Cite 2011 (Isced en Anglais)

- besoin de données plus fines sur les bas niveaux de formation (niveaux 0, 1, 2) et sur l'enseignement supérieur
- mais il faut garder un nombre de modalités réduit : une seule catégorie proposée pour le baccalauréat et le post-secondaire non supérieur (capacité en droit notamment)

Grille proposée pour la question 9

Niveaux Cite 2011	Proposition pour un codage de la nomenclature Cite 2011 acceptable (8 postes)
0	Vous n'avez jamais été à l'école ou vous avez interrompu votre scolarité avant la fin de l'enseignement primaire
1	Aucun diplôme, mais scolarité interrompue après la fin du primaire et avant la fin du collège
2	Aucun diplôme mais scolarité jusqu'à la fin du collège ou au delà
1	Certificat d'études primaires
2	BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB
3	CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent
3-4	Baccalauréat, brevet professionnel ou de technicien, BEA, BEC, BEI, BEH, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU ou diplôme de niveau équivalent
5	BTS, DUT, Deug, Deust, diplôme des professions sociales, diplôme la santé de niveau bac+2, autre diplôme de niveau équivalent
6	Licence, licence pro, diplôme d'infirmière depuis 2012, maîtrise, autre diplôme de niveau bac+3 ou bac+4
7	Master, DEA, DESS, diplôme de grande école de niveau bac+5 (ingénieur, commerce...), doctorat de médecine, pharmacie, odontologie, autre diplôme de niveau équivalent
8	Doctorat de recherche (hors santé)

Ces intitulés de formation devront sans doute être simplifiés

Question 4 sur la formation en cours

Divergence entre la Dares et la Depp concernant le champ

Proposition du pôle Diplômes : inclure les formations en alternance réalisées dans un établissement d'enseignement

Y compris apprentissage, formations en alternance et études supérieures

Divergence entre la Depp et le Sies sur les questions à poser

Proposition du pôle Diplômes :

- retenir ce que propose le Sies pour mieux cerner les étudiants
- garder la commune de l'établissement afin de continuer à pouvoir étudier la mobilité des étudiants et l'attractivité des pôles universitaires
- fort intérêt de l'année de fin des études mais il est difficile de la mesurer de manière simple (première sortie du système éducatif d'un an ou plus) ; non comparabilité avec l'enquête Emploi si l'on pose une seule question
- résultat : trois modalités de réponse à la question Q4

Oui, dans un établissement de l'enseignement scolaire (maternelle, primaire, collège, lycée)

Oui, dans un établissement de l'enseignement supérieur

Non

Questions 10 et 11

Propositions du pôle Diplômes, proches de celle de la Depp

Q10, modalité 2 :

Apprentissage, formation en alternance sous contrat, stage rémunéré

Q11, consigne aux enquêtés :

Si vous avez un emploi occasionnel ou de très courte durée, si vous êtes en apprentissage, en formation en alternance sous contrat ou en stage rémunéré, cochez oui

Merci de votre attention !

Insee

18 bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr  

Informations statistiques :
www.insee.fr / Contacter l'Insee
09 72 72 4000
(coût d'un appel local)
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

